



Vœux 2018

Monsieur le sénateur MAZUIR, cher Rachel,
Mesdames, Messieurs les Maires et élus du Canton,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal,
(Pompiers, Gendarme, Directrice école, curé, etc...),
Mesdames, Messieurs, les présidentes et présidents des
associations communales,
Mesdames, Messieurs, chers amis.

Je tiens à remercier les enfants du TAP et leurs encadrants,
pour la décoration de la salle des fêtes. Merci à vous.

Merci à vous tous d'avoir répondu en nombre à l'invitation du
Conseil Municipal.

Comme chaque année, je suis ravi de vous accueillir,
toujours aussi nombreux à la traditionnelle cérémonie des
vœux du Maire. Vous savez, pour un Maire, les cérémonies
des vœux, c'est un peu comme une course cycliste. Il y a des
étapes de montagne, d'autres de plaine et au mois de
janvier, ces étapes à Crans, Villieu, Bourg St Christophe et St
Eloi pour ne citer qu'elles ; se répètent. Il faut reconnaître
que les points de ravitaillement y sont fort sympathiques.
Alors il convient seulement de ne pas trop se « doper » afin
d'éviter tout contrôle qui entraînerait la disqualification !!!

Bien plus qu'une cérémonie de vœux, c'est un moment de
démocratie. En effet, nous avons été élus pour mener un
programme, et il n'est que légitime de devoir vous informer
de l'avancement de ce programme et les nouvelles
orientations prises sur certains sujets.

Et puisque nous parlons vœux, permettez-moi de vous souhaiter tout de suite une bonne, une excellente année 2018. Qu'elle vous conserve la santé, et qu'elle vous apporte ainsi qu'à vos proches, joie, bonheur et réussite.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune, j'aurai l'occasion lors d'une autre cérémonie le **12 mai prochain**, de mieux vous faire connaître votre lieu de résidence et de vous présenter la vie associative de la commune.

Mesdames, Messieurs, 2017 vient donc de fermer doucement ses portes.

Les fêtes de fin d'année, avec leur cortège de moments familiaux ou plus festifs, sont des parenthèses bienvenues.

Pas pour tous hélas...

L'éloignement, l'absence, le deuil, la maladie, la souffrance, n'ont pas permis à certains de bien vivre ces parenthèses. J'ai une pensée très sincère pour eux.

J'ai aussi une pensée pour les habitants de Chiatra en Corse qui ont tout perdu suite à un incendie. Ils ont tout mon soutien.

Cette cérémonie est aussi l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalités.

S'il me fallait n'en formuler qu'un pour cette année, je l'emprunterai à ce proverbe africain : « **Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.** » Notre cap est de nous rassembler pour être plus fort, de privilégier ce qui unit sur tout ce qui divise.

A Rignieux le Franc, je n'ai jamais eu d'autres discours, ni d'autres vœux que ce rassemblement nécessaire pour aller toujours plus loin. Même si « le chef d'orchestre » que je suis est parfois conduit à devoir trancher pour que nous avancions.

Au niveau local, il nous faut être rassemblé, surtout face à un horizon où s'amoncellent les nuages financiers liés aux contributions que nous impose l'Etat pour réduire ses déficits. Dans ce contexte contraint, il nous revient de prendre les bonnes décisions pour continuer à faire vivre et faire rayonner notre village.

Nous l'avons fait en 2017. Il serait trop long de faire ici le bilan des actions que nous avons menées à terme. Permettez-moi néanmoins d'en citer quelques-unes.

La voirie :

Les voies suivantes ont vu leur revêtement refait :

- La rue de l'église
- La route des ramasses
- Une portion de la route du mas Joly

Pour un coût de 30 000 €.

Les pistes cyclables et piétonnières :

Une dernière piste a été réalisée, elle assure la jonction avec la piste n° 4 pour desservir le hameau du Brevet. Le coût de cette opération est de 34 000 €. Nous avons reçu de nombreux compliments pour ces pistes, et nous vous en remercions.

L'accessibilité des bâtiments communaux :

Nous poursuivons notre programme de mise aux normes des bâtiments recevant du public. La salle polyvalente et l'église ont fait l'objet de travaux pour un montant total de 6000 €. Je veux ici remercier les entreprises locales pour la qualité de leur travail.

La mairie :

Une rénovation de ce bâtiment s'imposait, toiture neuve, crépi, peinture et le changement des volets par des volets aluminium le tout pour un montant de 38 000 €.

La création de trois appartements :

Afin d'utiliser les espaces laissés inoccupés par la construction de la nouvelle école ; la municipalité a décidé de créer trois appartements. Les travaux se terminent, deux appartements un T5 et un T3 seront mis en location normalement au mois de février. Le T1 restera affecté à Jean-Pierre BLANCHET. Il faut souligner le peu de gêne occasionnée à l'école durant les travaux.

Le coût total des travaux est de 160 000 €, dont seulement la moitié à la charge de la commune. Avec les locations, nous aurons un retour sur investissement de l'ordre de cinq ans.

Le temps d'accueil périscolaire :

L'activité se poursuit cette année encore avec les mêmes encadrants, Nous avons lancé un sondage à destinations des parents d'élèves afin qu'ils se prononcent sur le maintien de la semaine scolaire à 4,5 jours ou bien sur le retour à la semaine de 4 jours.

Le résultat de ce sondage et le maintien ou non de la dotation de l'Etat, aura pour conséquence le devenir de cette activité pour l'année scolaire 2018/2019. Je voudrai ici remercier chaleureusement tout le personnel encadrant et tous les intervenants pour la qualité des activités qui ont été dispensées durant ces trois années.

Merci à vous.

Pour le réseau d'assainissement collectif :

La réhabilitation de la deuxième tranche concernant la portion du réseau communal entre le Square Pierre Escallier et la rue de l'église est achevée pour un montant de 31 000 €

Le quartier du Vieux Morillon :

Avec l'Etablissement Public Foncier de l'Ain nous avons fait l'acquisition de parcelles et maisons situées Chemin de la vigne ; en vue d'urbaniser ce secteur en fixant quelques règles et éviter ainsi un aménagement sans contraintes. Nous sommes en phase d'analyse des offres des aménageurs publics et privé. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de cette opération lorsque la commune aura choisi l'aménageur.

Nous allons démonter le vieux four et le reconstruire ailleurs. Merci aux bénévoles pour cette action citoyenne.

La chartre zéro pesticide :

L'adhésion de notre commune à la charte « Zéro pesticide dans nos villes et nos villages » c'est concrétisée par la signature de la charte le 14 février dernier à Bettant en compagnie d'autres municipalités également signataires.

L'objectif de cette démarche concerne des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux : protection de la santé du personnel chargé de l'entretien des espaces publics et celle des administrés, préservation et reconquête de la qualité des eaux.

L'engagement de la commune dans cette charte conduira à élaborer et mettre en œuvre un plan de désherbage communal, des actions de formation des agents et d'information des administrés. Mesdames, Messieurs, il faudra vous habituer à la présence d'herbe dans les lieux publics.

Mes chers concitoyens, tous les investissements réalisés en 2017 se sont fait sur nos fonds propres et grâce aux subventions ; sans faire appel à l'emprunt et sans faire appel à votre **générosité** si je puis dire par l'augmentation des impôts.

Quelle sera notre action en 2018 ?

A l'heure où je m'exprime, je suis bien incapable de vous dire si comme l'a promis le gouvernement, nos dotations seront inchangées et si la recette de la taxe d'habitation nous sera reversée dans son intégralité.

Je ne demande qu'à croire en la parole donnée, nous ferons donc le budget communal 2018 avec les données de 2017 comme les autres années (je vous parle ici de recettes).

S'il s'avère que cela ne soit pas le cas nous serions obligés de reporter, voire de supprimer une partie des investissements que nous prévoyons en 2018.

Voici les investissements qui seront soumis au Conseil Municipal lors du vote du budget 2018.

Pour la voirie :

Le poste le plus important en dépense ce sont bien les travaux sur les voies communales, sont concernées cette année :

- Une autre portion de la route du Mas Joly.
- Le chemin de Turus.
- Le chemin de Samans.
- Mise en sécurité de la route du Guillon à l'entrée du village.
- La route de Chanoz.

Pour cette dernière voie, nous avons fait réaliser une étude d'aménagement. Le montant prévisionnel de travaux se situera à hauteur du million d'euros, pour un kilomètre de voirie et comprendra :

- les aménagements de sécurité (trottoirs, revêtement de la chaussée et mise en place de systèmes pour réduire la vitesse)
- L'enfouissement des réseaux électriques et télécom,
- L'éclairage public.
- La signalisation.
- La maîtrise d'œuvre.

Au vu de cet investissement très lourd pour la commune, nous sommes obligés de réaliser cette opération en plusieurs phases. La première portion aménagée sera comprise entre la place de la fontaine et le chemin des sources.

Nous allons aussi modifier l'entrée village par la route du Guillon, création de trottoirs, élargissement de la voie et mise en place de dispositifs pour réduire la vitesse. Une liaison piétonne reliera la place du village au cimetière, tout en desservant le lotissement Bataillard 2 et la future deuxième tranche du nouveau lotissement.

Pour les bâtiments communaux :

Poursuite de la mise en accessibilité des établissements qui reçoivent du public, sont concernés cette année la salle des fêtes et le local Boules / Chasse.

Mesdames, Messieurs, vous le constatez peu de travaux seront entrepris en 2018. Il faut faire en sorte de bien gérer nos finances et vous pouvez compter sur nous.

Je tiens à remercier la communauté de commune, sans les aides financières qu'elle nous accorde à l'occasion des travaux d'investissement nous n'aurions pu faire que la moitié des réalisations faites depuis le début de ce mandat. Encore merci à elle, pour l'aide accordée à ses communes membres.

M. le Sénateur vous échappez à une sollicitation au titre de la réserve parlementaire, quel dommage qu'elle soit supprimée.

Mesdames, Messieurs, la commission communication a décidé de lancer un concours ouvert à tous les habitants, petits et grands.

Vous le savez, Rignieux le Franc possède un blason que vous connaissez bien, mais notre commune ne possède pas de logo comme cela peut-être le cas de communes environnantes.

La finalité de ce concours est la création d'un logo communal, le gagnant de ce concours sera récompensé et son logo ornera désormais les documents officiels.

Une seule imposition, ce logo devra rappeler les couleurs du blason et s'accorder avec le caractère rural de notre commune.

Envoyer vos projets en mairie avant la fin février.

Alors à vos crayons et pinceaux, et bonne chance à tous.

Je souhaite, aujourd'hui, mettre à l'honneur tout le personnel municipal : service technique, secrétariat, et le service à l'enfance et les remercier de leur travail et leur investissement au service de la collectivité.

Les titulaires côtoient les emplois aidés, et le mix des deux fonctionne bien.

Les agents en contrat aidé ont chez nous l'opportunité d'acquérir une expérience, et parfois une expertise dans leur fonction, qui leur permettra ensuite de postuler avec des références solides. Pendant leurs présences, ils bénéficient d'une formation chaque année, et toute la considération des élus leur est acquise.

Puisque l'on parle des agents en contrats aidés, je veux ici vous informer que nous sommes au regret de voir partir M. Valentin HAMIEZ, qui doit rejoindre sa famille dans le midi. Tous mes vœux l'accompagnent dans sa nouvelle vie et je suis sûr qu'il n'aura aucun problème à trouver un autre emploi.

Ce départ change évidemment nos plans et nous allons devoir procéder à un autre recrutement pour épauler l'équipe.

Permettez-moi de vous présenter Madame Géorgie MORALES, qui nous a rejoint au mois de juin en remplacement de Mme MICOUD, partie dans une autre commune. Je lui souhaite de bien s'intégrer dans sa fonction au service de nos concitoyens.

Comment ne pas évoquer également la vie associative dans notre village. Douze associations y œuvrent au quotidien. Certaines ont un besoin flagrant de renouvellement et de nouveaux membres, il n'y a rien de pire que la lassitude de donner de son temps pour les autres sans avoir en retour une adhésion des habitants pour une cause si passionnante. Mesdames, Messieurs, leurs activités, leurs réussites donnent vie à notre village et je les félicite de ce **bénévolat** forcené qu'imposent la conduite et la vie d'une association. Et croyez-moi, je connais très bien le problème !... Notre village vit ainsi au rythme des activités que proposent ces associations. **Notre village VIT....**

Encore Merci pour votre engagement.

Merci aussi à l'équipe municipale,

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, je pense que la vie publique nous rend plus fort chaque jour de cette belle expérience qu'est de servir nos concitoyens.

J'aime cette belle phrase de **Nelson Mandela** « **Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends...** »

C'est auprès de vous et grâce à vous que j'apprends encore... merci à vous !

La tâche est ardue mais rien n'est insurmontable, je sais que nous y arriverons ! Alors à tous, je veux faire vivre l'espoir de voir se concrétiser et aboutir les projets que nous portons à bout de bras avec passion et détermination. A tous, je veux faire vivre l'espoir d'une vie meilleure remplie de joie, de bonheur et de bonne santé.

Souhaitons-nous, malgré les difficultés de toute sorte, une foi solide en un avenir meilleur grâce à notre travail et à notre engagement collectif citoyen. Avec comme cap et comme guide, **l'esprit de rassemblement.**

Mes chers concitoyens,

Albert Einstein disait qu'il fallait :

« Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain »

Alors :

- Ayons confiance dans notre avenir, ne laissons pas les autres choisir pour nous.
- Ayons confiance pour inscrire durablement Rignieux le Franc dans la dynamique de notre territoire.
- Ayons confiance dans nos jeunes, dans les bénévoles des associations qui s'investissent chaque jour.
- Ayons confiance dans nos aînés qui nous ont tracé le chemin.
- Ayons confiance les uns dans les autres pour surpasser nos difficultés dans le respect de tous.

CONFIANCE, c'est le vœu que je formule pour notre commune et ses habitants, au nom des membres du conseil municipal et du personnel communal.

Bonne année 2018 à tous.

Merci de votre attention.

Je vous invite à présent à venir partager avec nous le verre de l'amitié.